



Maidières, le 24/06/2024

Procès-verbal de séance du 02 mai 2024 20h00

Présents

Gérard BOYÉ, Yusuf CELEBI, Chantal CLEMENT, Michèle KITTLER, Stéphanie KLEIN-CITRO, Jean-Luc MARIN, Jean-Louis MONTEIRO, Dimitri OLIVIER, Sophie ROBERT GRANDJEAN, Kévin ROUSSEL, Patrice THOUVENOT, Laurence VARINOT, Philippe VIEILLEFOSSE, Claude VOIRET, Denise VORTEMANN,

Absent(s) Excusé(s)

Floriane ANDRE ayant donné pouvoir à Jean Luc MARIN
Florence WSZEDYBYL
Stéphane QUENELLE
SCHOOR Joelle

Ordre du jour

La séance s'est tenue à la salle du conseil municipal, en mairie.

Les travaux de secrétariat sont assurés par Michele KITTLER. Le quorum est atteint au début de la séance ainsi que lors des votes.

1- Approbation du compte rendu du 09 avril 2024

Mr OLIVIER demande à modifier l'intervention de Mme KLEIN CITRO relatif aux demandes de subventions pour la mairie et les écoles dans le procès-verbal du 9 avril 2024.

Le maire précise que le texte suivant sera intégré « Mme KLEIN CITRO signale que les projets d'investissement annoncés doivent avoir un intitulé précis pour pouvoir bénéficier des subventions possibles : « Réhabilitation et isolation thermique de la mairie » et « Sécurisation du groupe scolaire – changement des barrières et des portails. » ».

Votants : 16

Pour : 16

2- Attribution travaux de sécurisation des écoles et du périscolaire

Monsieur le maire précise qu'il s'agit de remplacer la barrière et les portails en bois des écoles et du périscolaire vétustes et ne répondant plus aux normes de sécurité.

Une barrière et des portails métalliques de 1.80 m de hauteur devraient remplacer l'existant.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les 4 devis réceptionnés

Monsieur le maire informe l'équipe municipale que l'entreprise proposée pour ce dossier est l'entreprise METAL ART FERMETURE de DIEULOUARD pour un montant de 49 254,53 € TTC

Monsieur ROUSSEL précise que le cahier des charges concernant ce projet est conforme à nos besoins.

Votants : 16

Pour : 16

3 – Demande de subvention FIPD

Le dossier de demande de subvention a été effectué sur démarches simplifiées au FIDP (Fonds interministériel de prévention de la délinquance) avec une demande d'autorisation de débiter les travaux pour aout 2024

Madame KLEIN CITRO : précise qu'il ne faut pas démarrer les travaux avant l'accord des subventions. Il est possible de faire également une demande au département 54 pour les « amendes de Police ».

Madame VARINOT demande à combien peut s'élever le pourcentage des subventions pour ce dossier.

Monsieur le Maire précise que le pourcentage ne peut s'élever au-delà des 80% du projet HT et s'ajoute à cette recette la FCTVA sur une partie du projet.

Votants : 16

Pour : 16

3- Création 2 postes en CDD

Suite au départ en retraite d'un agent chargé de l'entretien de l'école primaire, du gymnase et de la maison des associations, et au remplacement de l'agent actuel en charge de l'entretien et de la gestion de la salle des fêtes et de la salle Limacher et de l'entretien de la mairie, il est nécessaire d'anticiper par la création de 2 postes en CDD à compter du 1^{er} juillet 2024.

Des entreprises de nettoyage avaient été sollicitées, mais avaient fourni des devis excessifs.

Mr OLIVIER Dimitri demande si la commune envisage de prévoir un pot de départ bien mérité pour l'agent partant en retraite.

Monsieur le Maire confirme qu'il est tout à fait logique de remercier comme il se doit et une cérémonie sera organisée pour son départ.

Votants : 16

Pour : 16

4- Délibération pour dossier de réhabilitation des locaux de la mairie

Présentation à l'ensemble du conseil du projet de réhabilitation des locaux de la mairie.
Appel d'offres a été mis sur la plateforme de la communauté de commune qui nous accompagne dans cette démarche.

Une convocation sera adressée aux différents membres de la commission d'appel d'offres pour statuer sur les dossiers de candidatures.

Madame KLEIN CITRO précise qu'il est très important de bien chiffrer le projet, de déterminer les critères de sélection à retenir.

Monsieur le maire précise que l'architecte de la CAUE, Mme VATHIER, accompagne la municipalité tout au long du processus.

Lorsque le projet sera à sa phase de réalisation, il sera nécessaire d'organiser la délocalisation des bureaux dans une salle du presbytère

Votants : 16

Pour : 16

Informations diverses :

Du 16 au 19 mai 2024, la commission de contrôle électorale doit se réunir pour mise à jour des électeurs : le rendez-vous est fixé au 18 mai 2024 10h en mairie

18 mai 2024 : concert Charles BOQUET sera déroulera à la salle des fêtes à 20h00.

14 juin 2024 : concert PRATIQ AM à la salle des fêtes à 20h00.

Mr Philippe VIEILLEFOSSE : demande s'il est possible de revoir la signalisation sur le parking de l'école concernant les « ARRET MINUTE ».

Mr le maire : confirme qu'il est nécessaire d'avoir une réflexion à ce sujet.

Des distributions de bioseaux :

Le 26 juin 2024 de 13h30 à 16h30 à la salle des fêtes

Le 03 juillet 2024 de 09h00 à 12h à la salle des fêtes

Madame Sophie GRANDJEAN : s'interroge sur l'organisation du ramassage des déchets et le changement des poubelles effectué par la COM COM.

Monsieur le MAIRE : toutes les questions concernant les déchets doivent être posées à la COM COM qui a en charge la gestion des déchets et la mise en place des changements actuels.

Fin de séance : 21h50

Le Maire

Gérard BOYE



La secrétaire de séance

KITTLER Michèle